

Une Approche de la Chaîne de Valeur dans la Production, L'utilisation et la Gouvernance des Données Destinées à l'Élaboration des Politiques Saines en Afrique

Zachary Mwangi Chege
et
Peter Maina Wanjohi

Documents de travail DG-002

*Apporter de la rigueur et des éléments de preuve à
l'élaboration des politiques économiques en Afrique*

AFRICAN ECONOMIC RESEARCH CONSORTIUM
CONSORTIUM POUR LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE

Une Approche de la Chaîne de Valeur dans la Production, l'Utilisation et la Gouvernance des Données Destinées à l'Élaboration des Politiques Saines en Afrique

Par

Zachary Mwangi Chege
*Bureau national des statistiques du Kenya
(KNBS).*

et

Peter Maina Wanjohi
*Bureau national des statistiques du Kenya
(KNBS).*

CETTE ÉTUDE DE RECHERCHE a été rendue possible grâce à une subvention du Consortium pour la Recherche Economique en Afrique. Toutefois, les conclusions, opinions et recommandations sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Consortium, de ses membres individuels ou du Secrétariat du CREA.

Publié par : Le Consortium pour la Recherche Economique en Afrique
B.P. 62882 - City Square
Nairobi 00200, Kenya

© 2023, Consortium pour la Recherche Economique en Afrique.

Table des matières

Liste des figures

Résumé

1.	Introduction	1
2.	Méthodologie	3
3.	Production et diffusion des statistiques officielles en Afrique	4
4.	Théorie de la chaîne de valeur dans la production, l'utilisation et la gouvernance des données	10
5.	Approche de la chaîne de valeur à la production et à la diffusion des statistiques officielles en Afrique	12
6.	Études de cas	25
7.	Conclusion	30
8.	Recommandations	31
	Références	38

Liste des figures

1. État de la protection des données et de la législation privée en Afrique 8
2. Les phases (niveau 1) et les sous-processus (niveau 2) du GSBPM 13

Résumé

L'objectif de cette recherche était d'étudier l'approche de la chaîne de valeur à la production de données en Afrique et la façon dont elle peut être améliorée pour permettre une élaboration des politiques judicieuse sur le continent. La recherche a également exploré les moyens d'accroître l'utilisation des statistiques officielles pour éclairer la prise de décision dans la formulation des politiques et d'autres aspects tels que les questions sociales et environnementales. La nécessité de cette recherche découle du fait que l'Afrique est en général à la traîne des autres continents en matière de développement et, par extension, d'amélioration du niveau de vie de ses habitants. La recherche a examiné la littérature existante et a identifié et examiné les lacunes et les défis quant à la production et l'utilisation des statistiques officielles en Afrique. Les lacunes et les faiblesses de la gouvernance des données en Afrique ont également été examinées. La recherche a également mené trois études de cas couvrant le Bureau australien des statistiques, l'Institut national des statistiques du Rwanda et le Bureau des statistiques d'Afrique du Sud, où leurs pratiques en matière de production, d'utilisation et de gouvernance des données ont été examinées. Une analyse de la chaîne de valeur a été réalisée sur la base des lacunes, des défis et des études de cas, et des recommandations ont été faites portant sur la production, l'utilisation et la gouvernance des données en Afrique. La recherche a permis de formuler des recommandations qui doivent être mises en œuvre par les pays africains dans le but d'élaborer des politiques judicieuses visant à améliorer l'économie de leurs citoyens.

Mots-clés : *Production et utilisation des statistiques officielles, qualité des données, chaîne de valeur, GSBPM, système statistique national, gouvernance des données, élaboration des politiques.*

1. Introduction

De nombreux défis ont été cités comme étant les raisons du sous-développement de l'Afrique. Parmi les défis les plus couramment identifiés comme étant liés à la lenteur du développement du continent figurent le mauvais leadership politique, la mauvaise gouvernance des entreprises, le manque de capitaux, le faible développement des infrastructures, la corruption, la lenteur de l'adoption des technologies et la faiblesse du commerce intra-africain. De plus, le niveau de mise en œuvre des stratégies et des programmes des gouvernements a été largement mal évalué et est fortement lié aux mauvaises performances de nombreuses économies africaines. De nombreuses statistiques officielles des pays africains ont également été blâmées pour leur faible couverture et leur incapacité à refléter correctement la situation réelle. Par conséquent, les statistiques officielles ont été largement considérées comme étant de faible qualité, peu précises, inopportunes, incomplètes, peu accessibles et incohérentes. Les statistiques de la plupart des pays africains sont donc considérées avec méfiance et parfois jugées insuffisantes pour informer les besoins de développement du continent.

Compte tenu de la nécessité d'accélérer le développement en Afrique, il est impératif de renforcer l'état des statistiques officielles. Des données fiables et de qualité sont nécessaires pour orienter la formulation des politiques au niveau national et pour suivre et évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des programmes convenus au niveau international, tels que l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, entre autres. Il est donc impératif de réexaminer la manière dont les statistiques sont produites en Afrique, en vue d'améliorer leur qualité, l'efficacité et l'efficacité du processus de production. Au niveau mondial, de nombreux pays ont renforcé l'utilisation de sources de données alternatives dans le but de réduire les coûts de production et d'améliorer le degré de promptitude. Certes, de nombreux pays africains ont fait des efforts dans le même sens et les résultats positifs sont évidents, mais de nombreux obstacles subsistent. Cette étude recommande aux instituts nationaux de la statistique (INS) d'adopter une approche de la chaîne de valeur pour la production de données, d'accroître l'utilisation des statistiques pour une prise de décision fondée sur des preuves, et d'améliorer la gouvernance des processus statistiques afin de garantir la qualité des données pour une prise de décision judicieuse en Afrique.

Selon Porter (1985), la chaîne de valeur est une séquence d'activités entreprises par une entreprise ou une organisation pour créer un produit ou un service. Une entreprise ou une organisation réalise un certain nombre d'activités distinctes dans la production d'un bien ou d'un service, depuis la conception du produit ou du service jusqu'à sa livraison aux clients. L'objectif principal de l'analyse de la chaîne de valeur est d'améliorer l'efficacité d'une entreprise dans la production de produits ou de services en lui permettant de fournir une valeur maximale au coût le plus bas possible.

En ce qui concerne les statistiques, la chaîne de valeur comprend le processus d'identification des besoins en données, la conception des instruments de collecte des données, le test des instruments de collecte des données, la collecte des données, le traitement des données, l'analyse des données et la diffusion des données pour leur utilisation finale. La chaîne de valeur des données concerne également l'adoption des données par les utilisateurs potentiels et l'impact résultant de l'utilisation des données. Cet aspect est jugé important pour évaluer si les statistiques répondent aux objectifs fixés. Le système statistique national (SSN) de chaque pays doit garantir un retour d'information constant entre les producteurs, les utilisateurs et les autres parties prenantes afin d'améliorer en permanence la qualité des statistiques officielles. Selon la Commission européenne, Statistics Sweden et Eurostat (1999), les statistiques de qualité sont définies comme des statistiques précises, pertinentes, cohérentes, comparables, ponctuelles, fiables, complètes, impartiales et accessibles à tous les utilisateurs.

L'examen de la chaîne de valeur des données exige également de remédier aux faiblesses inhérentes à la gouvernance des données qui ont constamment sapé le développement des statistiques officielles selon les normes requises en Afrique, conformément aux meilleures pratiques internationales. À cet égard, la recherche a formulé des recommandations sur les moyens pratiques de gérer la qualité, la disponibilité, l'intégrité, la validité, la notion d'interpréter, la cohérence et l'accessibilité des statistiques afin d'améliorer l'utilisation fiable des statistiques officielles en Afrique.

2. Méthodologie

La recherche a principalement passé en revue la littérature existante pour identifier et examiner les lacunes et les défis liés à la production et à l'utilisation des statistiques officielles en Afrique. La structure de gouvernance de la production et de l'utilisation des statistiques officielles en Afrique a également été examinée et les lacunes et faiblesses sous-jacentes ont été identifiées. La recherche a identifié les pratiques actuelles des ONS africaines en matière de production de statistiques officielles, a examiné l'utilisation des statistiques officielles produites en Afrique, a examiné la structure de gouvernance des ONS en Afrique, et a comparé ces pratiques avec les meilleures pratiques internationales. Sur la base de ces lacunes, défis et faiblesses, une analyse de la chaîne de valeur a été menée sur la production, l'utilisation et la gouvernance des données en Afrique et des recommandations ont été faites pour des améliorations futures.

La recherche a également mené trois études de cas sur l'Australie, le Rwanda et l'Afrique du Sud où leurs pratiques en matière de production, d'utilisation et de gouvernance des données ont été examinées. L'étude s'est concentrée sur ces trois pays car ils ont réussi dans des domaines spécifiques de la production et de l'utilisation des statistiques officielles. Ces trois études de cas ont servi de référence pour enrichir les recommandations sur la manière dont les autres pays africains peuvent améliorer la chaîne de valeur dans la production de statistiques officielles, l'utilisation de ces statistiques et la gouvernance des données. Les études de cas ont porté sur les dimensions de la qualité, l'efficacité du processus de production, l'efficacité du SSN, l'utilisation de sources de données alternatives (par exemple, le Big Data et les données générées par les citoyens) et la diffusion des statistiques officielles.

3. Production et diffusion des statistiques officielles en Afrique

Selon le Manuel sur la gestion et l'organisation des systèmes statistiques nationaux de l'ONU (2021), les statistiques officielles sont définies comme des statistiques élaborées, produites et diffusées par les systèmes statistiques nationaux des pays conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle des Nations Unies (UNFPOS), aux normes, codes et recommandations statistiques convenus au niveau mondial et aux lois et programmes nationaux pertinents. Les Principes fondamentaux de la statistique officielle comprennent dix principes qui fournissent les règles de base pour la production de statistiques officielles (Conseil économique et social des Nations unies, 2013). Les 10 principes sont énumérés ci-dessous, et les pays, y compris les pays africains sous l'égide des Nations Unies, doivent suivre ces principes dans la production et la diffusion des statistiques officielles.

Fundamental Principles of Official Statistics	
Principle 1: Impartiality, relevance and equal access	Principle 6: Confidentiality
Principle 2: Professional standards, scientific principles and professional ethics	Principle 7: Legislation
Principle 3: Transparency and accountability	Principle 8: National coordination
Principle 4: Prevention of misuse	Principle 9: Use of international standards
Principle 5: Sources of official statistics	Principle 10: International cooperation

Source: Conseil économique et social de l'ONU (2013)

Three Main Sources of Data Used in Production of Official Statistics

1. Administrative Data	2. Surveys/Censuses	3. Other Data Sources
<p>Official statistics are largely based on administrative data.</p> <p>Administrative data is generated by government ministries, departments and agencies in the course of their administrative operations.</p> <p>Therefore, this secondary source of data is available to NSOs for statistical purposes.</p>	<p>Surveys and censuses are other traditional sources of data that are commonly used in production of official statistics.</p> <p>Surveys and censuses collect individual data directly from the population using a statistical methodology and the collected data is used solely for statistical purposes.</p>	<p>Other data sources include commercial data streams from businesses, sensors data, geospatial data and social media data, among others (United Nations (2021)).</p>

Les INS africains se sont appuyés sur des sources traditionnelles de données (administratives, enquêtes et recensements) pour produire des statistiques officielles. Selon le Rapport 2016 sur la révolution des données en Afrique (UNECA et al., 2016), la révolution des données a conduit à de nouvelles sources de données (non traditionnelles) qui peuvent être utilisées pour produire des statistiques officielles. Ces nouvelles sources de données comprennent les données satellitaires, les données de télédétection, les données générées par les citoyens et le Big data, entre autres. L'ONU (2021) p. 235 définit les données générées par les citoyens "comme des données produites par des acteurs non étatiques sous le consentement et la participation active des citoyens pour principalement surveiller, exiger ou conduire le changement sur des questions qui les touchent directement." Ces nouvelles sources de données peuvent être utilisées comme source secondaire pour la production de statistiques officielles. Les enquêtes statistiques sont relativement bon marché et les résultats peuvent être publiés plus rapidement que les recensements. Cependant, les enquêtes et les recensements sont coûteux, demandent beaucoup de travail et de temps par rapport à d'autres sources de données telles que les données administratives.

L'un des principaux défis auxquels sont confrontés les INS en Afrique dans l'utilisation des données administratives est que certaines sources de ces données fournissent des données inexactes, incomplètes et incohérentes, ce qui entraîne des données de faible qualité (Nations Unies, 2021 ; UNECA et al., 2016).

Main Reasons for Provision of Low-Quality Administrative Data

- ① Administrative data is primarily collected for administrative purposes and, therefore, **the human capital involved may not have adequate technical knowledge of producing data for statistical purposes.**
- ② Most African countries **do not have appropriate administrative data systems** such as civil registration and vital statistics systems for managing administrative information and **where these systems exist, they are weak.**
- ③ Since the data is generated mainly for administrative purposes such as for budget allocations, in some cases that **data is either over-reported or under-reported.**
- ④ Some government authorities or public bodies may be **reluctant to provide accurate and timely data since it may reflect negatively on their performance** in discharging their duties or delivering services to the public.

Source : Nations unies (2021) ; PARIS21 et la Fondation Mo Ibrahim (2021) UNECA et al. (2016)

Les éléments de preuve existants indiquent qu'en Afrique, les chiffres des inscriptions dans l'enseignement obtenus à partir de sources administratives sont généralement plus élevés que ceux obtenus à partir d'enquêtes. Ces divergences sont principalement attribuées à l'allocation de ressources aux établissements d'enseignement en fonction du nombre d'apprenants. En ce qui concerne l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil, les données existantes indiquent que quarante-six (46) pays d'Afrique ont des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil incomplets pour l'enregistrement des naissances et des décès. Par conséquent, environ 83% des Africains résident dans un pays qui ne dispose pas d'un système performant d'enregistrement des naissances, tandis que 87% des décès surviennent dans des pays qui ne disposent pas d'un système complet d'enregistrement des décès. L'enregistrement des faits d'état civil est un système par lequel un pays saisit et conserve en permanence des données complètes sur les naissances et les décès. Ces données sont ensuite utilisées par les décideurs politiques pour la planification et le suivi de la fourniture de biens et services publics en matière d'éducation, de santé, d'emploi, de protection sociale, de logement et de processus électoraux, entre autres. Par conséquent, les décisions politiques basées sur ces statistiques incomplètes entraînent une fourniture inadéquate de biens et services publics, et donc des résultats insatisfaisants (PARIS21 et Fondation Mo Ibrahim, 2021 ; UNECA et al., 2016).

Il existe une demande croissante d'indicateurs statistiques ponctuels et désagrégés, et malgré la réduction de leurs budgets, les INS, en particulier en Afrique, sont confrontés aux défis de la production de ces indicateurs pour le suivi des objectifs

mondiaux, régionaux et nationaux (Nations Unies, 2021). Pour obtenir ces indicateurs, les INS africains sont généralement financés par les partenaires du développement pour mener des enquêtes et des recensements. Par exemple, entre 2010 et 2014, les engagements annuels des donateurs pour soutenir les statistiques à travers les pays africains sont passés de 6,5 millions de dollars US à 26,7 millions de dollars US et ils s'élevaient à 26,0 millions de dollars US en 2017. Même si les indicateurs générés à l'aide des activités statistiques financées par les donateurs fournissent des statistiques officielles utiles, ce type d'arrangement peut entraîner la production de données qui ne sont pas alignées sur les priorités nationales, ce qui peut conduire à une production de données incohérente et non durable (PARIS21 et la Fondation Mo Ibrahim, 2021). L'examen ci-dessus indique qu'il existe des lacunes et des défis relatifs aux données statistiques de base utilisées dans la production de statistiques officielles en Afrique.

Big Data



Big data is one of new sources of data that can be used in production of official statistics.

Big data is defined as data generated in **large volumes, varieties and velocity**.

It is generated through **business transactions, communication devices, phone logs, social media, sensors and web scrapping among others**.

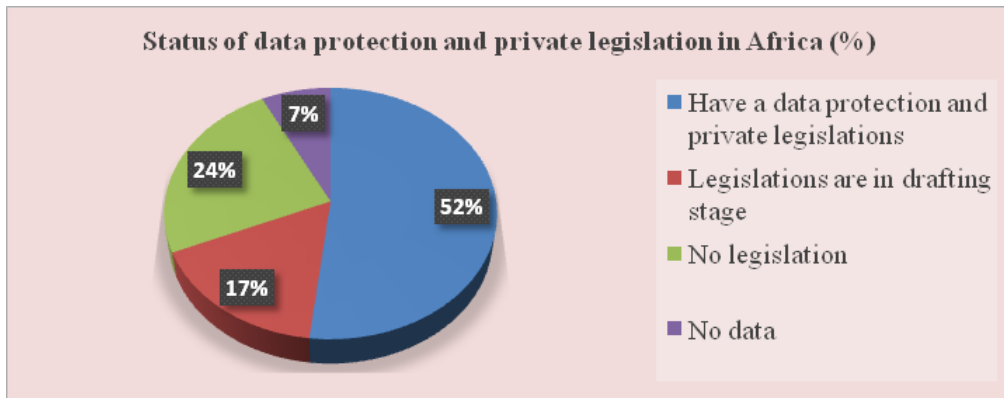
Non-traditional sources of data such as **big data has the potential to complement, supplement or partially replace traditional sources of data** due to their high population coverage and usage in daily life.

However, there is little evidence on use of big data in production of official statistics.

The technology required to process these new sources of data is available and is continuously improving; the main challenge facing NSOs is gaining access to the data and having the required technical capacity and skills to secure, process and analyze the data.

Source : Nations unies (2021) ; UNECA et al. (2016).

Une étude menée par la CNUCED en 2020 sur la législation relative à la protection des données et de la confidentialité à travers le monde indique qu'en Afrique, 28 pays (52%) ont des législations sur la protection des données et de la confidentialité, 9 pays (17%) ont des législations en cours de rédaction, 13 pays (24%) n'ont pas de législation, tandis qu'il n'y avait pas de données pour 4 pays (7%).

Figure 1 : État de la protection des données et de la législation privée en Afrique

Les pays africains doivent adopter et mettre en œuvre des lois et des réglementations en matière de protection des données qui garantiront que les données détenues par les INS et d'autres organisations au sein du SSN sont traitées avec la plus grande confidentialité, en plus de mettre en place de solides mécanismes de sécurité des données qui protègent les données en leur possession contre les attaques numériques en constante évolution (cyber-attaques).

En vue d'orienter les pays sur l'utilisation des Big data dans la production de statistiques officielles, la Commission statistique des Nations unies a créé un groupe de travail mondial sur les Big data pour les statistiques officielles. Ce groupe a créé une plateforme mondiale grâce à laquelle les pays peuvent avoir accès aux Big data détenus par les multinationales et aux méthodes modernes utilisées pour traiter et analyser ce type de données. De plus, cette plateforme crée un environnement pour les activités de développement des capacités dans de nouveaux domaines, qui comprennent les méthodes de préservation de la confidentialité, l'intelligence artificielle, la science des données et les statistiques d'apprentissage automatique (Commission statistique des Nations unies, 2020).

Lors de la Déclaration de Kigali de 2019, il a été convenu que, à travers la Plateforme mondiale, tous les pays relevant des Nations unies devraient disposer de l'infrastructure technologique nécessaire au traitement et à l'analyse des Big data, et l'accent a été mis sur la nécessité de soutenir les pays en développement pour qu'ils puissent accéder aux ensembles de données mondiaux, aux technologies et aux services modernes. Le Rwanda est l'un des pays africains qui doit accueillir le centre régional sur le Big data, qui, en collaboration avec les agences régionales et internationales, soutiendra le renforcement des capacités des pays africains, pour leur permettre d'utiliser le Big data dans la production de statistiques officielles (Commission statistique des Nations Unies, 2020).

En Afrique, la communauté Big data est relativement petite, mais elle se développe rapidement. Les INS africaines peuvent accéder à l'infrastructure technologique existante (matériel et logiciels) nécessaire pour traiter d'énormes ensembles de

données ; cependant, il y a deux défis principaux. Le premier est d'obtenir des ressources financières pour acquérir la technologie requise et le second est d'obtenir les capacités et les compétences humaines nécessaires pour traiter et analyser les données. Pour tirer parti des sources de données non traditionnelles, les pays africains doivent s'attaquer aux problèmes qui limitent l'accès, investir dans les technologies modernes, et recruter et retenir le personnel possédant des compétences techniques. L'adoption d'une législation protégeant les données personnelles et garantissant la confidentialité des données permettra aux pays africains d'accéder au Big data et à d'autres sources de données non traditionnelles et d'en tirer profit (PARIS21 et Fondation Mo Ibrahim, 2021 ; UNECA et al., 2016).

Ces nouvelles sources de données, notamment le big data, nécessitent de nouvelles techniques et méthodes pour extraire et générer des indicateurs statistiques susceptibles d'être utilisés comme statistiques officielles. Les données provenant de ces nouvelles sources ne sont pas principalement générées pour la production de statistiques officielles ; par conséquent, les données et les indicateurs statistiques générés à partir de ces sources doivent être validés à l'aide de nouvelles techniques méthodologiques pour qu'ils puissent être utilisés comme statistiques officielles. Cela nécessite de nouveaux ensembles de compétences. Les recherches indiquent que les INS africains se caractérisent par un manque de personnel, une main-d'œuvre peu qualifiée et une forte rotation du personnel. Cela a une incidence sur la qualité des statistiques produites (Nations unies, 2021 ; PARIS21 et Fondation Mo Ibrahim, 2021 ; UNECA et al.).

Les INS africains doivent établir des partenariats avec des sources de Big data, des agences de TIC, des agences de protection des données, des agences de suivi et d'évaluation, des ingénieurs de données, des scientifiques de données, des mineurs de données et des analystes de données, entre autres, ce qui favorisera des interactions continues en ce qui concerne l'utilisation de nouvelles sources de données (non traditionnelles) dans la production de statistiques officielles. Par exemple, l'Union internationale des télécommunications (UIT), en collaboration avec l'Autorité des communications du Kenya, le Bureau national des statistiques du Kenya, les opérateurs de réseaux mobiles et les fournisseurs de services Internet, a mené une étude pilote sur la mesure de la société de l'information à l'aide du Big data. L'étude pilote a révélé que le Big data a la capacité de fournir des données de qualité qui peuvent être utilisées pour l'élaboration de politiques. Les questions de confidentialité et de formats de données sont quelques-uns des défis qui ont été rencontrés au cours de l'étude (UIT, 2016.).

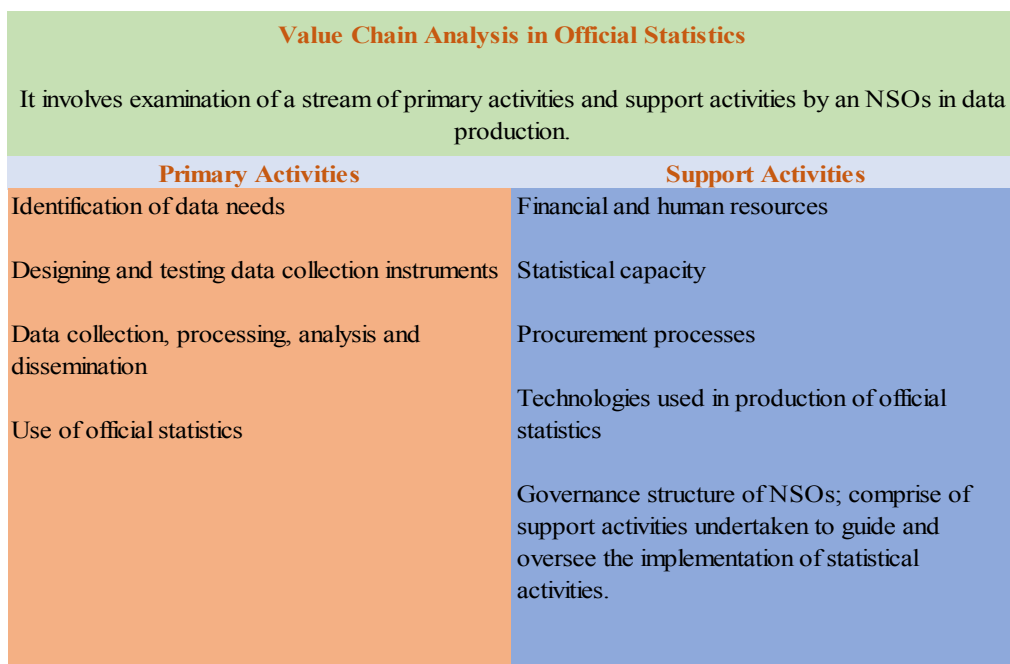
4. Théorie de la chaîne de valeur dans la production, l'utilisation et la gouvernance des données

La chaîne de valeur, comme expliqué précédemment, est un flux d'activités réalisées par des entreprises ou des organisations pour créer un produit ou un service. Selon Porter (1985), les activités de valeur sont classées en deux grandes composantes : les activités primaires et les activités de soutien. Les activités primaires sont les activités directement entreprises par une entreprise dans la création d'un produit ou d'un service et sont largement divisées en cinq catégories : logistique entrante, opérations, logistique sortante, marketing et ventes, et service. Les activités de soutien sont divisées en quatre catégories : approvisionnement, développement technologique, gestion des ressources humaines et infrastructure de l'entreprise.

La valeur globale des statistiques officielles est que, premièrement, elles constituent un élément indispensable du système d'information d'une société démocratique. Elles fournissent au gouvernement, à l'économie et au public des données sur la situation économique, démographique, sociale et environnementale. Les statistiques officielles permettent aux décideurs, qu'ils soient au gouvernement ou dans le secteur privé, y compris le public, de prendre des décisions basées sur des informations de haute qualité, ce qui conduit à de meilleurs résultats. Deuxièmement, les statistiques officielles de qualité offrent aux citoyens un moyen de faire rendre des comptes au gouvernement et aux organisations privées, ce qui renforce la transparence et la redevabilité. Troisièmement, les chercheurs utilisent les statistiques officielles comme une source complète de données pour effectuer des recherches et des analyses, ce qui conduit à l'innovation et à l'amélioration des résultats socio-économiques (Nations Unies, 2021 ; CEE-ONU, 2018).

Les statistiques ne sont pas uniquement produites par les INS au sein des systèmes statistiques nationaux ; il existe d'autres organisations, tant privées que publiques, qui ne font pas partie du système de statistiques officielles et qui produisent des statistiques. Cependant, les statistiques officielles ont un avantage comparatif car elles sont produites scientifiquement sur la base de normes et de méthodes internationales et de critères de qualité prévus par les Principes fondamentaux de la statistique officielle des Nations unies, ce qui garantit ensuite l'indépendance professionnelle. Une analyse coûts-avantages des statistiques officielles menée dans des pays développés tels que les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni indique que les avantages des statistiques officielles dépassent le coût de leur production dans la mesure où elles sont bon marché et efficaces dans

l'utilisation des ressources (Nations unies, 2021 ; CEE-ONU, 2018). Cela indique que les pays peuvent fournir une valeur maximale des statistiques officielles au coût le plus bas possible.



Source: Nations unies (2021) ; Institut national des statistiques du Rwanda (2019) ; Statistics Botswana (2015)

5. Approche de la chaîne de valeur à la production et à la diffusion des statistiques officielles en Afrique

Cette section passe en revue l'approche de la chaîne de valeur à la production et à la diffusion des statistiques officielles en Afrique, où les aspects de la demande et de l'offre de statistiques officielles sont abordés. Le côté de la demande implique l'identification des besoins en données des différents utilisateurs et l'obtention de leurs réactions concernant l'utilisation des statistiques officielles. L'offre implique la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des données. L'utilisation des statistiques officielles par les différents utilisateurs et la gouvernance des données sont également abordées. L'analyse de la chaîne de valeur des activités statistiques en Afrique a été examinée à l'aide du modèle de chaîne de valeur de Porter et du modèle générique de processus commercial statistique (GSBPM).

Le GSBPM fournit une séquence de toutes les activités et étapes nécessaires à la production de statistiques (UNECE, 2019), et ces activités constituent des activités primaires selon le modèle de la chaîne de valeur de Porter. Cependant, une organisation a besoin de ressources financières, d'un cadre juridique, d'un leadership, d'un capital humain et d'une technologie adaptée, entre autres, pour mener à bien toutes les activités nécessaires dans le cadre de la GSBPM. Ces ressources apportent un soutien à la réalisation de toutes les activités nécessaires et constituent donc des activités de soutien dans le cadre du modèle de chaîne de valeur de Porter. La figure 2 ci-dessous présente le niveau 1 et le niveau 2 du GSBPM..

Identification des besoins en données pour les différents utilisateurs

La production et la diffusion de statistiques officielles doivent être fondées sur la demande des utilisateurs. Les producteurs de statistiques officielles, et plus particulièrement les instituts nationaux de statistique, doivent planifier et mettre en œuvre leurs activités statistiques de manière à satisfaire les besoins des différents utilisateurs. Cela signifie que les instituts nationaux de statistique doivent mener des activités statistiques axées sur la demande. Les utilisateurs de statistiques officielles comprennent : les gouvernements nationaux et régionaux (décideurs, législateurs, fonctionnaires de différents services gouvernementaux) ; les organisations internationales et régionales ; les entreprises ; les médias ; la communauté universitaire, de recherche et d'éducation ; les organisations non gouvernementales (ONG) ; et le public (Nations Unies, 2021).

L'identification des besoins en données des différents utilisateurs est la première activité clé de la chaîne de valeur des données. À ce niveau, les INS doivent faire participer les différents utilisateurs des statistiques officielles et identifier leurs besoins en matière de données, ce qui doit constituer la base de leurs programmes et activités statistiques.

La mise en place de systèmes d'identification des besoins en données des différents utilisateurs est encore très faible parmi les INS africains. Par exemple, l'INS du Kenya a noté que l'un des défis auxquels il a été confronté lors de la mise en œuvre du plan stratégique 2013-2017 portait sur la manière de synchroniser la collecte et la compilation des données avec les intérêts des différentes parties prenantes (Bureau national des statistiques du Kenya, 2018). Pour surmonter ce défi, le BNS a fait remarquer que pendant la mise en œuvre du plan stratégique 2018-2022, il doit entreprendre une analyse des besoins des utilisateurs de données et aligner la production et la gestion des activités statistiques sur les exigences des utilisateurs. En outre, le BNS a relevé que l'engagement adéquat des parties prenantes dans la planification et la mise en œuvre des opérations statistiques est important pour l'identification de leurs exigences et le renforcement de l'appropriation et de l'acceptation des résultats.

Figure 2 : Les phases (niveau 1) et les sous-processus (niveau 2) du GSBPM

Overarching Processes							
Specify Needs	Design	Build	Collect	Process	Analyze	Disseminate	Evaluate
1.1 Identify needs	2.1 Design outputs	3.1 Reuse or build collection instruments	4.1 Create frame and select sample	5.1 Integrate data	6.1 Prepare draft outputs	7.1 Update output systems	8.1 Gather evaluation inputs
1.2 Consult and confirm needs	2.2 Design variable descriptions	3.2 Reuse or build processing and analysis components	4.2 Set up collection	5.2 Classify and code	6.2 Validate outputs	7.2 Produce dissemination products	8.2 Conduct evaluation
1.3 Establish output objectives	2.3 Design collection	3.3 Reuse or build dissemination components	4.3 Run collection	5.3 Review and validate	6.3 Interpret and explain outputs	7.3 Manage release of dissemination products	8.3 Agree an action plan
1.4 Identify concepts	2.4 Design frame and sample	3.4 Configure workflows	4.4 Finalize collection	5.4 Edit and impute	6.4 Apply disclosure control	7.4 Promote dissemination products	
1.5 Check data availability	2.5 Design processing and analysis	3.5 Test production systems		5.5 Derive new variables and units	6.5 Finalize outputs	7.5 Manage user support	
1.6 Prepare and submit business case	2.6 Design production systems and workflow	3.6 Test statistical business process		5.6 Calculate weights			
		3.7 Finalize production systems		5.7 Calculate aggregates			
				5.8 Finalize data files			

Source : UNECE (2019)

Dans son plan stratégique 2020/21-2024/25, le BNS d'Afrique du Sud note qu'il existe de nouvelles demandes de statistiques, telles que des statistiques sur l'économie numérique, le bien-être et le changement climatique. Ces nouvelles demandes ont entraîné des exigences diverses en matière de données et modifié la structure des utilisateurs de données. Les sources traditionnelles ne pouvaient pas répondre à ces nouvelles demandes. L'agence a donc noté que pour répondre à ces nouvelles demandes, elle devait procéder à une analyse approfondie des données en intégrant des données provenant de différentes sources, en cherchant à collaborer avec d'autres producteurs de données dans l'analyse des données existantes et en recherchant l'utilisation de sources de données alternatives (Statistics South Africa, 2020).

Dans son plan stratégique pour 2020-2024, le service national de statistique du Ghana prévoit de mener une enquête d'évaluation et d'organiser des discussions de groupe pour identifier les besoins statistiques des parties prenantes du secteur privé (Service statistique du Ghana, 2020). Le service national de statistique du Rwanda, quant à lui, mène des enquêtes biennales sur la satisfaction des utilisateurs (USS) qui recueillent des informations sur les préférences des différents utilisateurs de statistiques officielles. Ces enquêtes fournissent des informations importantes qui aident l'agence statistique à planifier et à mettre en œuvre des activités de production de données (Institut national de la statistique du Rwanda, 2019.).

Ces exemples montrent que seuls quelques pays d'Afrique ont créé des mécanismes pour assurer une interaction continue entre les utilisateurs de données et les producteurs de statistiques officielles dans le but d'améliorer la production de statistiques officielles qui répondent aux besoins des utilisateurs et d'augmenter la demande et l'utilisation des statistiques officielles. Les services nationaux de statistique africains doivent comprendre que le processus d'identification des besoins en données des différents utilisateurs doit faire partie de leurs activités de routine. L'identification des besoins des utilisateurs de données, appelée phase de détermination des besoins dans le GSBPM, est la première des huit phases identifiées dans la production globale de statistiques officielles, comme le montre la Figure 2 (Nations Unies, 2021 ; Commission économique des Nations Unies pour l'Europe - UNECE, 2019). Le choix de la ou des sources de données à utiliser par un service national de statistique doit être fondé sur sa capacité à répondre aux normes statistiques requises et aux besoins des utilisateurs de données au coût le plus bas possible.

Conception des processus de production de données

Une fois que les besoins des différents utilisateurs sont identifiés, l'étape suivante est la phase de conception dans le cadre de la GSBPM, comme le montre la figure 2, où les INS doivent définir les résultats statistiques à produire, définir les variables à collecter, déterminer les outils et les méthodologies de collecte de données les plus

appropriés, et développer et définir tous les processus opérationnels de production de données (Nations unies, 2021 ; Commission économique des Nations unies pour l'Europe, 2019).

Les agences statistiques nationales en Afrique sont généralement confrontées à des défis lorsqu'elles conçoivent des processus de production de données pour répondre aux besoins des différents utilisateurs. Premièrement, les lacunes en matière de données en Afrique sont un phénomène courant, notamment en ce qui concerne l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques vitales (enregistrement des naissances et des décès, dossiers des migrants), la santé, les niveaux de pauvreté, l'agriculture, le changement climatique et l'économie numérique, entre autres (PARIS21 et La Fondation Mo Ibrahim, 2021 ; UNECA et al., 2016). Certaines de ces lacunes en matière de données découlent de la faiblesse des systèmes de données administratives, de l'absence totale de ces systèmes, ou des retards/de l'incapacité à mener diverses enquêtes/recensements. En raison de ces lacunes, certains utilisateurs de données, tels que le secteur privé, les organisations de la société civile, les universités et d'autres acteurs non étatiques, ont recours à la production indépendante d'informations statistiques pour les utiliser dans leurs activités. Il s'agit d'un résultat positif découlant des lacunes en matière de données et, par conséquent, les agences statistiques devraient collaborer avec d'autres producteurs de données pour compléter les statistiques officielles. Cela peut être réalisé en établissant des partenariats entre les INS et les producteurs de données des acteurs non étatiques, ce qui garantira que ces acteurs produisent des données en utilisant des normes et des méthodes acceptées au niveau international.

Les enquêtes constituent une source alternative de données dans les cas où les données administratives sont manquantes ou incomplètes. Il s'agit d'un phénomène courant en Afrique, et les INS utilisent les enquêtes/recensements pour obtenir des données qui peuvent être générées à partir de données administratives telles que les données sur les naissances, les décès et la santé. Par conséquent, pour combler les lacunes en matière de données, ces pays ont recours à des enquêtes pour compléter les données provenant de sources administratives. Cela accroît la taille des échantillons et le nombre de questions d'enquête/de recensement, augmentant ainsi le coût des enquêtes/recensements, ce qui a un impact négatif sur la qualité des données collectées, principalement en raison de la fatigue des répondants et des fausses déclarations du personnel de terrain.

Par exemple, tout d'abord, les recensements de la population et du logement réalisés au Malawi et au Kenya en 2018 et 2019 (Gouvernement du Malawi, 2019 ; Bureau national des statistiques du Kenya, 2019), respectivement, comportaient plusieurs questions couvrant différents domaines thématiques, à savoir : la démographie (âge, sexe, relation, mariage, fécondité, mortalité, handicap) ; la socio-économie (état civil, religion, ethnique, éducation, participation au travail, TIC, agriculture) ; et les caractéristiques des ménages et des logements (matériaux de sol/toit/murs, statut foncier, unités d'habitation, sources d'eau, d'énergie et d'élimination des déchets). Le recensement 2020 des États-Unis d'Amérique ne comportait que neuf

questions couvrant les domaines thématiques suivants : démographie (âge, sexe, relation) ; socio-économie (ethnicité, race, possession d'un téléphone portable) ; et caractéristiques des ménages et des logements (statut foncier, etc.).

Deuxièmement, la plupart des pays africains élaborent leurs bases de sondage des ménages sur la base des recensements démographiques et des logements précédents. Lors du cycle de recensements démographiques et de l'habitat de 2010, seuls 47 pays africains ont réalisé des recensements, tandis que pour le cycle de recensements de 2020 (2015-2024), en septembre 2020, seuls 11 pays africains avaient réalisé leurs recensements (Bruno et al., 2020 ; UNECA, 2020). Certains pays africains devaient réaliser leurs recensements en 2020, mais ils ont reporté l'exercice à 2021 et 2022 en raison de la pandémie de COVID-19, où les fonds initialement alloués aux activités de recensement ont été réaffectés à la lutte contre la pandémie (UNECA, 2020 ; Division des statistiques des Nations Unies, 2020). Par conséquent, les cadres d'échantillonnage des ménages actuellement utilisés en Afrique sont principalement basés sur le cycle 2010 des recensements démographiques et des logements, ce qui implique que les échantillons tirés de ces cadres peuvent ne pas être représentatifs de l'ensemble de la population.

Troisièmement, les pays africains utilisent différentes méthodes et normes dans la production de statistiques, ce qui rend difficile la comparaison des données de différents pays. Ce défi découle de l'utilisation de différentes méthodologies dans diverses activités statistiques, de l'utilisation de différents concepts et définitions, et de la faiblesse de la technologie des données et des infrastructures connexes (UNECA et al., 2017). Ce défi est reconnu dans le cadre de la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique 2017-2026 (SHaSA 2), où les pays africains visent à transformer les statistiques existantes pour les rendre comparables entre les pays, et à harmoniser les méthodes et les normes utilisées dans la production de données (Commission de l'Union africaine et al., 2017).

Comme énoncé dans les Principes fondamentaux de la statistique officielle et la Charte africaine de la statistique, les agences statistiques nationales à travers l'Afrique devraient coordonner le système statistique national afin de parvenir à un système statistique efficace et cohérent et de garantir des informations statistiques de qualité et comparables (Conseil économique et social des Nations unies, 2013 ; Commission de l'Union africaine, 2009). Le rôle de coordination des INS africains devrait être ancré dans la loi afin de leur permettre de jouer un rôle clé pour favoriser le partenariat, l'harmonisation et la coordination du système statistique national (UNECA et al., 2016). En Afrique, la capacité des agences statistiques nationales à coordonner les SSN est insuffisante, ce qui entraîne une faible capacité statistique dans l'ensemble des SSN.

Les pays africains doivent renforcer la capacité de coordination des INS pour améliorer la qualité des statistiques officielles et réduire le coût de production des données en Afrique en tirant parti des données produites par d'autres producteurs de données pour combler les lacunes existantes (PARIS21 et la Fondation Mo Ibrahim, 2021). Cela permettra à son tour de réduire le nombre de questions dans les enquêtes/recensements, réduisant ainsi le coût de réalisation des enquêtes/recensements

et améliorant la qualité des données collectées. En outre, l'utilisation de données administratives fiables permettra la production en temps voulu d'indicateurs statistiques à l'usage des décideurs politiques et d'autres utilisateurs, ce qui produira de meilleurs résultats pour la société.

Développement et expérimentation des instruments de collecte de données et autres processus clés

Une fois que les processus de production de données ont été conçus, la phase suivante de la production de statistiques officielles est le développement et l'expérimentation des instruments de collecte de données, ainsi que le développement et l'essai des processus de traitement, d'analyse et de diffusion des données. D'autres processus techniques, logistiques et administratifs liés à la production des informations statistiques requises sont également développés et testés au cours de cette phase. Cette phase est appelée " phase de construction " dans le cadre du GSBPM, comme le montre la figure 2. Cette phase de production de statistiques est réalisée une fois ou lorsqu'il y a un changement de technologie ou de méthodologie pour les produits statistiques générés régulièrement (Nations Unies, 2021 ; CEE-ONU, 2019 ; CEE-ONU, 2005).

La plupart des pays africains ont adopté l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la production de statistiques officielles. Cela se traduit par l'adoption de la technologie CAPI (Interview personnelle assistée par ordinateur) dans la collecte et la transmission des données par un certain nombre de pays africains. L'utilisation de la technologie CAPI et d'autres technologies mobiles modernes dans la collecte et le traitement des données améliore la qualité des données et réduit le temps nécessaire à leur collecte, leur traitement, leur analyse et leur diffusion. Le principal défi pour l'adoption de la technologie CAPI dans la production de statistiques est le coût de l'équipement et de l'infrastructure TIC nécessaires (Nations unies, 2021 ; Bureau national des statistiques du Kenya, 2019 ; Bureau national des statistiques du Kenya, 2018). Le Malawi et le Kenya sont des exemples de deux pays africains qui ont mené leurs recensements démographiques et des logements en 2018 et 2019, respectivement, en utilisant la technologie CAPI. Cela a permis à ces pays de publier leur premier rapport de recensement démographique et des logements dans un délai record de trois mois après le dénombrement du recensement pour le Malawi et de deux mois après le dénombrement du recensement pour le Kenya (Gouvernement du Malawi, 2019 ; Bureau national des statistiques du Kenya, 2019). En 2017, environ 57 % des pays africains avaient décidé d'utiliser le CAPI pour leur recensement effectué lors de la série de recensements démographiques et des logements de 2020 (Bruno et al., 2020).

Les défis auxquels sont confrontés les pays africains en ce qui concerne l'utilisation des technologies modernes dans la production de statistiques officielles sont, entre autres, l'insuffisance des finances, l'inadéquation du capital humain, l'insuffisance

des compétences techniques, l'inadéquation des capacités techniques et la mauvaise couverture du réseau mobile qui a une incidence sur la transmission des données (PARIS21 et la Fondation Mo Ibrahim, 2021 ; UNECA et al, 2016). Les outils de collecte de données CAPI et l'infrastructure TIC connexe doivent être testés sévèrement et pilotés avant d'être déployés pour la collecte principale des données. En raison des défis mentionnés ci-dessus, les agences statistiques nationales africaines éprouvent des difficultés à tester et à piloter les outils de collecte de données CAPI et l'infrastructure TIC connexe.

Par exemple, Bruno et al. (2020) notent qu'un certain nombre de pays africains ont besoin d'un soutien extérieur pour mobiliser les ressources financières et l'assistance technique nécessaires afin de renforcer leur capacité à adopter les technologies modernes pour qu'ils puissent effectuer des recensements CAPI lors du cycle de recensements démographiques et de l'habitat de 2020. En plus de la série de recensements de 2020, d'autres activités statistiques en Afrique ont également été impactées négativement par la pandémie de COVID-19 en raison de la perturbation des arrangements de travail et des activités de collecte de données (Division des statistiques des Nations Unies et Banque mondiale, 2020).

Les pays africains n'ont pas normalisé les outils de collecte de données en raison de l'utilisation d'une approche cloisonnée dans la production de statistiques officielles à travers les SSN. L'approche cloisonnée dans les écosystèmes de données peut entraîner une duplication des efforts et des erreurs de données, limitant ainsi l'interopérabilité des systèmes de données et interrompant les liens entre les différents processus statistiques (Nations unies, 2021 ; Institut national de la statistique du Rwanda, 2019...).

Les INS africains doivent tirer parti de l'adoption des technologies modernes dans la production d'informations statistiques pour développer et adopter un système intégré de production de données, où les processus des différentes activités statistiques sont normalisés et liés par le développement et l'application de normes, méthodes et technologies modernes similaires. Cela permettra d'améliorer l'efficacité de la production de statistiques officielles grâce à l'utilisation d'outils normalisés de collecte et de traitement des données, de réduire le coût des activités statistiques telles que les enquêtes et les recensements, et de réduire le temps nécessaire à la production de résultats statistiques. Ce système permettra une utilisation plus efficace et meilleure des ressources disponibles (Nations Unies, 2021).

Les organisations des différents systèmes statistiques africains doivent collaborer entre elles pour améliorer la production et l'utilisation des informations statistiques en Afrique (Conseil économique et social des Nations unies, 2013 ; Commission de l'Union africaine, 2009). L'un des principaux objectifs de SHaSA 2 est d'améliorer la coordination et la collaboration statistiques entre les partenaires internationaux, les organisations régionales, les organisations continentales et les instituts nationaux de statistique (Commission de l'Union africaine et al., 2017). Cela permettra aux pays africains d'utiliser plus efficacement les ressources disponibles. Par exemple, le Kenya soutient les pays africains en leur fournissant des appareils mobiles (assemblés

localement et utilisés dans le recensement de 2019) et des capacités techniques pour leurs entreprises de recensement respectives (République du Kenya, 2021).

En ce qui concerne le financement des activités statistiques en Afrique, une étude portant sur le financement des systèmes statistiques nationaux au Rwanda, en Éthiopie et aux Philippines a fait ressortir les facteurs suivants comme importants pour la mise en place de systèmes statistiques bien financés. Le premier facteur est l'augmentation de la demande de statistiques nécessaires au suivi et à l'évaluation des priorités nationales et internationales. Cela a aidé les services nationaux de statistique de ces pays à obtenir un financement suffisant et durable de la part des budgets nationaux et des partenaires du développement. Deuxièmement, il y a un haut niveau d'intérêt et de soutien politique pour les statistiques dans ces trois pays, ce qui a permis aux gouvernements de gérer les relations avec les donateurs et de mettre en œuvre efficacement les plans de développement. Troisièmement, les donateurs de ces pays ont aligné leur soutien financier et technique aux statistiques sur les stratégies gouvernementales. Quatrièmement, le cadre juridique régissant les opérations des INS dans ces trois pays leur a permis de fonctionner de manière indépendante, augmentant ainsi la confiance dans les statistiques produites. Le cinquième facteur est l'alignement des stratégies nationales de développement de la statistique sur les plans de développement des pays, et le dernier facteur est la coordination des acteurs de la statistique au sein des SSN (PARIS21, 2018.).

Collecte, traitement et analyse des données

La collecte de données consiste à recueillir des informations auprès de différentes sources dans le but de répondre aux besoins de différents utilisateurs. Les données collectées sont ensuite traitées et analysées pour produire les indicateurs statistiques requis. Le GSBPM comporte trois phases : la phase de collecte, la phase de traitement et la phase d'analyse, comme le montre la figure 2. Dans la phase de collecte, toutes les informations nécessaires sont recueillies pour répondre aux besoins identifiés des utilisateurs. Cette phase comprend également toutes les activités préparatoires visant à garantir que les personnes, les processus et la technologie sont prêts à collecter les informations statistiques requises. Ces activités préparatoires comprennent : la création et la sélection de l'échantillon, la formation du personnel chargé de la collecte des données, l'acquisition et la fourniture des instruments de collecte des données nécessaires, la publicité et la promotion pour informer les répondants des activités statistiques, la supervision et la coordination étroites du personnel chargé de la collecte des données afin de minimiser les non-réponses et les erreurs, ainsi que la transmission, le stockage et la récupération des données à des fins d'analyse (Nations Unies, 2021 ; CEE-ONU, 2019).

Les INS africains sont confrontés à un certain nombre de défis lors de la collecte de données pour la production de statistiques officielles. Certains de ces défis sont similaires à ceux qui touchent d'autres processus de production de données, tels que le financement inadéquat, la dépendance excessive à l'égard des donateurs, les

lacunes dans les données, la faible utilisation de sources de données alternatives, la coordination inadéquate des SSN, le manque de personnel et l'inadéquation des compétences et des capacités du capital humain, en particulier dans un environnement TIC moderne, la mise à jour insuffisante des instruments de collecte de données administratives et les systèmes de données administratives non automatisés.

Parmi les autres défis relevés dans le plan stratégique 2018-2022 du Bureau national des statistiques du Kenya, dans le plan stratégique 2020/2021-2024/2025 de Statistics South Africa, dans le plan stratégique 2015-2020 de Statistics Botswana et dans le plan stratégique 2017/18-2021/22 de l'Agence des statistiques de Namibie, citons : le retard dans le décaissement des fonds alloués par le Trésor public, le retard dans l'acquisition des produits et services requis, le retard/l'incapacité à mettre à jour les bases de sondage, la taille limitée des échantillons qui ne permet pas de désagréger les données aux niveaux les plus bas possibles, les faibles taux de réponse aux enquêtes/recensements, les difficultés d'accès à certaines grappes dans les zones résidentielles haut de gamme et les zones sujettes aux conflits, et l'absence d'un plan élaboré à long terme indiquant les délais de réalisation des différentes enquêtes et recensements.

La phase de traitement implique le traitement des données collectées et leur préparation pour l'analyse, tandis que la phase d'analyse permet de générer et de valider les résultats statistiques avant leur diffusion. Les phases de traitement et d'analyse sont généralement réalisées simultanément. Le traitement et l'analyse des données en Afrique sont confrontés à des défis similaires à ceux de la phase de collecte des données.

En outre, certains pays africains rencontrent des difficultés dans le calcul des taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) et des estimations de la pauvreté, car les bases statistiques utilisées pour calculer ces indicateurs statistiques sont très faibles. Le calcul du PIB dans certains pays africains est effectué à l'aide de méthodes anciennes, et il n'y a pas d'estimations fréquentes de la pauvreté dans la plupart des pays africains, et celles qui sont disponibles ne sont pas comparables dans le temps et l'espace (Devarajan, 2013). Par exemple, une enquête menée par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique en septembre 2020 a montré que 30 pays africains (55,6 %) utilisaient le système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008) pour calculer le PIB, 22 pays (40,7 %) utilisaient le SCN 1993, un pays (le Soudan) utilisait le SCN 1968 tandis qu'il n'y avait aucune information pour la Libye (UNECA, 2020). En plus des défis mentionnés ci-dessus, il existe une fragmentation des activités statistiques en Afrique, en particulier dans les enquêtes, où deux ou plusieurs activités statistiques sur un même sujet sont menées par différentes organisations. Ces activités statistiques sont généralement menées en utilisant des méthodes différentes, ce qui rend difficile la comparaison des résultats dans le temps et l'espace (Devarajan, 2013.).

L'adoption du cadre géospatial statistique mondial, qui facilite l'intégration des informations géospatiales et statistiques, permettra aux agences statistiques d'analyser les données jusqu'au niveau le plus bas possible (Commission statistique des Nations unies, 2019). Le cadre permet l'intégration de différents ensembles de données provenant des communautés géospatiales et statistiques, ce qui permet la production d'informations statistiques géospatiales normalisées et harmonisées.

Diffusion et utilisation des statistiques officielles

Il s'agit de la phase de diffusion dans le cadre du GSBPM, où les résultats statistiques sont communiqués aux utilisateurs par différents canaux. Une fois la production de statistiques officielles terminée, ces statistiques et les informations statistiques connexes, telles que les métadonnées et les méthodologies utilisées, doivent être mises à disposition, accessibles et compréhensibles par tous les types d'utilisateurs. La diffusion et l'utilisation de statistiques permettant une meilleure compréhension et une meilleure prise de décision en ce qui concerne l'économie et la société en général doivent être considérées comme l'objectif principal des systèmes statistiques nationaux. Les organismes statistiques doivent apporter leur soutien à tous les utilisateurs de données en répondant aux demandes de données et d'informations supplémentaires, ainsi qu'aux questions relatives aux résultats statistiques publiés (Nations unies, 2021 ; CEE-ONU, 2019).

L'accessibilité et l'utilisation des statistiques officielles constituent des défis pour plusieurs pays africains en raison des difficultés suivantes, qui influent également sur d'autres processus de production de données mentionnés précédemment : faiblesse de la technologie des données, faiblesse des infrastructures, problèmes politiques, financement inadéquat et capacités insuffisantes. Ces difficultés limitent la capacité des services nationaux de statistique africains à diffuser des statistiques officielles par le biais de divers canaux, notamment les sites Internet des agences nationales de statistique, les portails de données, les médias sociaux, le transfert de machine à machine, les documents papier, les applications mobiles, les portails de systèmes d'information géographique (SIG), les annuaires statistiques et les visualisations dynamiques. Les résultats statistiques des enquêtes et des recensements menés en Afrique sont généralement publiés tardivement. Cela influe sur la capacité d'utilisation des données. Cependant, l'utilisation de la technologie dans la collecte des données lors des enquêtes et des recensements en Afrique permet de publier en temps voulu des produits statistiques qui aident à combler les lacunes existantes en matière de données (UNECA, et al., 2017).

Les décideurs politiques en Afrique et le public ne sont pas suffisamment informés du rôle important que l'information statistique peut jouer dans l'amélioration du développement social et économique d'une économie. Ce manque de sensibilisation à l'importance des statistiques dans la société est un obstacle au développement et à l'utilisation des statistiques en Afrique, et il influe négativement sur la qualité et la disponibilité des informations statistiques.

En rendant les statistiques officielles disponibles et accessibles à tous les utilisateurs, on augmente la possibilité que ces statistiques soient utilisées dans la prise de décision par les fonctionnaires et les agents publics, on renforce la transparence et la redevabilité dans les opérations gouvernementales et on améliore la prestation de services au public, ce qui conduit à de meilleurs résultats socio-économiques dans la société. De plus, la disponibilité et l'accessibilité des statistiques officielles

favorisent l'innovation et le développement économique, car les entreprises utilisent ces statistiques pour mieux comprendre les différents segments du marché et, sur la base de ces statistiques, elles développent de nouveaux biens et services (PARIS21 et Fondation Mo Ibrahim, 2021 ; UNECA et al., 2016).

L'ouverture des données par les OSN fournit des informations sur les données disponibles, réduit les duplications au sein des SSN, réduit le coût de production des données et permet aux utilisateurs d'identifier les lacunes en matière de données qui alimentent les activités de production de données. L'ouverture des données en Afrique est encore très faible ; par exemple, en 2018, le score d'ouverture des données était de 12 points inférieur à la moyenne mondiale. En outre, les OSN africaines rencontrent des difficultés pour fournir des données dans des formats conviviaux. Un examen mené par Open Data Watch en 2018 montre que sur les données publiées sur 49 sites Internet d'OSN africaines, 69,5 % des données étaient dans un format non propriétaire, 39,7 % des données et de leurs métadonnées étaient disponibles, 29,4 % avaient des options de téléchargement, 18,5 % des données étaient lisibles par machine et 12,9 % des données avaient des conditions d'utilisation (PARIS21 et La Fondation Mo Ibrahim, 2021 ; UNECA et al., 2016.).

L'implication des utilisateurs de données par les OSN en Afrique devrait être une de leurs activités principales, et ceci peut être réalisé en développant une stratégie d'implication des utilisateurs. Ceci fait partie de la phase d'évaluation, la huitième phase de la GSBPM. Selon l'UNECA (2020), une stratégie d'implication des utilisateurs décrit les méthodes à utiliser pour : encourager les interactions entre les producteurs et les utilisateurs de données ; établir des mécanismes pour obtenir un retour d'information et des expériences sur l'utilisation des produits et services statistiques ; et fournir un cadre qui garantit que le retour d'information des utilisateurs de données est pris en compte lors de la prise de décisions concernant la production de données.

Gouvernance des données

La gouvernance des données dans la production de statistiques officielles fait référence aux activités de soutien entreprises par les instituts nationaux de statistique pour orienter et superviser la mise en œuvre des activités statistiques. Ces activités de soutien impliquent les cadres juridiques régissant la production de statistiques officielles, les cadres institutionnels des INS et des autres institutions au sein des SSN, les cadres de financement et la gestion globale des INS (Nations unies, 2021 ; Institut national de la statistique du Rwanda, 2019 ; Statistics Botswana, 2015). La gestion globale des INS comprend les activités suivantes : la gestion générale, la gestion des ressources humaines, la gestion financière, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la gestion des actifs des organisations, y compris les équipements TIC, et la gestion de la qualité (Statistics Botswana, 2015 ; Porter, 1985.).

Les fonctions de gouvernance des données sont classées en quatre groupes : le premier groupe est la planification stratégique, qui implique le développement de stratégies et la mise en place de dispositions institutionnelles. Le deuxième groupe est

celui de l'élaboration et de la mise en œuvre de règles, ce qui implique l'élaboration de lois et de règlements, la définition de normes et la fourniture de clarifications et de conseils. Le troisième groupe est la conformité, qui comprend l'application, l'audit, l'arbitrage et la réparation. L'application est effectuée quotidiennement pour garantir le respect du cadre juridique, des normes et des standards établis. Le quatrième groupe est celui de l'apprentissage et des preuves, qui comprend le suivi, l'évaluation et la gestion des risques. Cette fonction permet à une organisation d'évaluer ses performances et celles de son personnel, ainsi que la réalisation des objectifs du ou des projets (Banque mondiale, 2021).

Les lois et règlements régissant les agences statistiques et les systèmes statistiques nationaux déterminent de manière significative la qualité des statistiques officielles produites, leur disponibilité, leur accessibilité et leur utilisation. Les lois et règlements régissant les SSN en Afrique doivent permettre aux INS de produire des données précises, pertinentes, cohérentes, comparables, opportunes, fiables, complètes, impartiales et accessibles, conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle et à la Charte africaine de la statistique. Les INS africains doivent être autonomes pour leur permettre de produire des statistiques officielles sans aucune interférence, notamment politique. Certains des défis auxquels sont confrontés les SSN africains, en particulier les INS, sont le manque d'indépendance politique et institutionnelle, qui a affaibli la capacité gestionnaire et technique de certains INS à travailler efficacement. Par exemple, sur 54 pays africains, seuls 12 instituts nationaux de statistique sont jugés autonomes (UNECA, et al., 2017).

Un autre exemple est que lors de la série de recensements démographiques et de l'habitat de 1990, les résultats du recensement kenyan ont fait l'objet de ridicule politique alors que ceux du Nigeria ont été acceptés après huit ans. En outre, dans certains pays africains, les données relatives à la population, à l'éducation et à l'agriculture sont couramment politisées car elles sont principalement utilisées pour délimiter les frontières politiques et allouer les ressources. Par conséquent, les cadres juridiques régissant les opérations des INS en Afrique devraient permettre à ces bureaux de fonctionner de manière indépendante et devraient être ancrés sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle et la Charte africaine de la statistique. Cela améliorera la qualité, la crédibilité et la confiance dans les statistiques officielles puisque ces bureaux sont en mesure de garantir l'indépendance professionnelle, l'impartialité et l'application des normes internationales et des méthodes scientifiques dans la production des statistiques officielles. L'autonomie des INS africains n'est pas suffisante et doit être couplée à la mise à disposition de ressources humaines et financières adéquates (UNECA et al., 2016).

Les faits montrent que l'autonomie juridique renforce la fiabilité des INS, ce qui leur permet d'attirer et de maintenir des financements provenant à la fois de sources nationales et de partenaires de développement. Le Rwanda, l'Éthiopie et les Philippines sont des exemples de pays qui ont été en mesure d'attirer et de maintenir des financements pour les activités statistiques depuis que le cadre juridique existant a permis aux INS de fonctionner de manière indépendante (PARIS21, 2018.).

Les cadres institutionnels impliquent les institutions au sein du SSN, qui comprend les ministères, les départements et les agences du gouvernement. Il existe un certain nombre d'organisations au sein du SSN et ces organisations opèrent sous différents mandats et il y a des variations dans leur financement et leur capacité (Institut national de la statistique du Rwanda, 2019). La coordination du SSN est donc fondamentale pour garantir que ces institutions fournissent les données requises pour la production de statistiques officielles. En Afrique, la capacité des INS à coordonner les SSN est insuffisante, ce qui a un impact négatif sur la fourniture de données pour la production de statistiques officielles.

La planification et la gestion de la continuité dans les INS en Afrique sont faibles, ce qui a un impact négatif sur la production de statistiques officielles. Les employés expérimentés, y compris les cadres, quittent fréquemment le service, ce qui a des répercussions sur la gestion et les opérations des INS. Les INS africains devraient donc élaborer et mettre en œuvre une stratégie de relève. Un autre défi est que certaines OSN africaines ne disposent pas de locaux adéquats et que l'environnement de travail est défavorable (Bureau national des statistiques du Kenya, 2018.).

Les INS africains devraient élaborer des plans stratégiques et des stratégies nationales de développement de la statistique pour orienter la mise en œuvre des activités statistiques et des autres activités de soutien. Comme indiqué précédemment, les pays africains qui ont élaboré des plans stratégiques sont généralement confrontés à des obstacles qui entravent la mise en œuvre complète de ces plans, ce qui a une incidence négative sur le calendrier de ces activités. La gestion de la qualité est un autre élément clé que les INS devraient adopter, car elle garantit la production de données de qualité qui répondent aux besoins des différents utilisateurs. L'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre d'assurance de la qualité des données (CQD) est l'un des moyens de gérer la qualité des données produites par les INS. Certaines OSN africaines ne disposent pas de ces cadres d'assurance de la qualité des données, ce qui rend difficile l'évaluation de la qualité des statistiques produites.

6. Études de cas

Première étude de cas : Bureau australien des statistiques

Le Bureau australien des statistiques (ABS) est établi comme une autorité statutaire indépendante en vertu des lois australiennes. Il est mandaté pour collecter des informations statistiques sur un large éventail de sujets économiques, démographiques, sociaux et environnementaux et contient de solides dispositions pour maintenir la confidentialité des informations collectées (Bureau australien des statistiques, 2019). L'ABS a produit et fourni des statistiques de haute qualité à tous les utilisateurs, y compris les gouvernements, le public et les chercheurs, et ces statistiques influencent les décisions clés. L'ABS a reçu un financement adéquat du gouvernement, ce qui a permis à l'institution de remplir ses fonctions de manière efficace et efficiente (Telford, Araghi et Samson, 2017). L'ABS produit des statistiques indépendantes et respecte les normes de confidentialité les plus strictes, et les informations statistiques produites par le BNS bénéficient de la confiance de la majorité des utilisateurs. L'ABS est impartial, fait preuve de professionnalisme dans son travail et il est transparent et redevable à la communauté australienne (Telford, Araghi et Samson, 2017).

L'ABS utilise des sources alternatives de données dans la production des statistiques officielles et ne réalise des enquêtes que lorsque cela est nécessaire pour améliorer la qualité de ses produits statistiques (Australian Bureau of Statistics, 2019). Sur son site Internet, l'ABS dispose d'un calendrier de publication mensuel qui indique les dates de publication prévues de divers produits statistiques au cours des six prochains mois. Par ailleurs, les produits statistiques publiés sont téléchargés sur le site Internet de l'ABS et sont facilement accessibles. Le BNS a mis en place une plateforme de participation des utilisateurs en ligne, le centre de consultation, qui est hébergé sur son site Internet. Le centre de consultation permet aux utilisateurs de données de fournir un retour d'information sur l'utilisation des produits et services statistiques de l'ABS (Australian Bureau of Statistics, 2021).

L'ONS dispose d'une stratégie en matière de main-d'œuvre qui vise à accroître ses capacités et ses aptitudes ; à identifier, surveiller et prévoir les domaines dans lesquels des connaissances et des compétences sont nécessaires ; et à soutenir des méthodes de travail innovantes afin d'atteindre une performance et une efficacité élevées. L'ABS améliore sa capacité à exploiter des sources de données non traditionnelles,

notamment le Big data, et à utiliser des méthodologies d'intelligence artificielle dans la production de statistiques officielles. L'ABS utilise des normes, cadres et classifications internationaux et nationaux, ce qui garantit la production de statistiques de haute qualité, cohérentes et fiables (Australian Bureau of Statistics, 2019). Une étude menée par Howard en 2018 indique que l'ABS connaît un certain nombre de défis, parmi lesquels la réduction de ses allocations budgétaires, l'ingérence politique et les critiques sur sa capacité technique (Howard, 2019.).

Deuxième étude de cas : Institut national des statistiques du Rwanda

L'Institut National des Statistiques du Rwanda (NISR) est une institution indépendante établie par les lois rwandaises et son mandat est d'être le principal producteur de données au Rwanda. Le NISR a établi des modèles solides de production et de diffusion de données, ce qui a amélioré l'alignement entre la demande de données pour l'élaboration de politiques et l'offre de données. Le nombre et la fréquence des produits statistiques officiels produits par le NISR ont augmenté au fil du temps, et l'INS veille à ce qu'ils répondent aux besoins des utilisateurs de données. Le NISR veille à ce que ses produits soient conformes aux besoins des politiques et aux normes internationales et a mis en œuvre des initiatives visant à faciliter l'accessibilité des données, à renforcer les partenariats et à améliorer les capacités statistiques (Institut national des statistiques du Rwanda, 2019).

L'Institut national des statistiques du Rwanda (NISR) mène habituellement des enquêtes biennales sur la satisfaction des utilisateurs, au cours desquelles des commentaires sont recueillis auprès de tous les utilisateurs de statistiques officielles. La dernière enquête menée en 2016/17 indique que les statistiques produites par le NISR répondent aux exigences prioritaires des utilisateurs, ce qui indique une augmentation de la sensibilisation et de l'utilisation de ces statistiques. L'enquête permet au NISR de cartographier les besoins en données des différents utilisateurs, qui comprennent les décideurs, les analystes, les techniciens, les investisseurs, les journalistes et les citoyens. Le Rwanda a synchronisé ses plans et politiques de développement avec la production de statistiques officielles. Les informations statistiques nécessaires au suivi et à l'évaluation de ces plans sont généralement cartographiées et les lacunes identifiées (Institut national des statistiques du Rwanda, 2019.).

Le Rwanda est généralement considéré comme un modèle en matière de statistiques financières. Les activités statistiques officielles au Rwanda sont suffisamment financées au niveau national, notamment au cours de la première Stratégie nationale pour le développement des statistiques. En outre, les fonds des partenaires de développement sont gérés par un fonds commun multi-donneurs. Le soutien des donateurs aux statistiques, tant financier que technique, a été aligné sur les priorités nationales (Institut national des statistiques du Rwanda, 2019 ; PARIS21, 2018...).

Le Rwanda a développé une "politique de révolution des données" dont l'objectif est de renforcer les capacités des différentes parties prenantes afin de les doter des connaissances et des compétences nécessaires à l'analyse des big data. Dans le cadre de cette politique, le NISR a mené une série d'initiatives de renforcement des capacités, en particulier sur le reclassement des comptes nationaux, le dialogue avec les étudiants universitaires et le personnel enseignant sur la disponibilité et l'utilisation des statistiques du NISR, le dialogue avec les élèves du secondaire sur la lecture des données, et la formation du personnel des médias sur les statistiques, entre autres (Institut national des statistiques du Rwanda, 2021.).

Le Rwanda est prêt à établir le Centre de Formation NISR pour renforcer la capacité des travailleurs au sein du SSN et il a établi le Centre Africain d'Excellence en Science des Données logé à l'Université du Rwanda. Le Rwanda a créé des partenariats dans le domaine du Big Data et explore cette source de données pour le suivi et l'évaluation des programmes de développement (Institut national des statistiques du Rwanda, 2021).

Cependant, en 2019, les statistiques officielles produites par le NISR ont été critiquées à travers un article du Financial Times selon lequel, depuis 2000, le taux de croissance du produit intérieur brut de plus de 7,0 %, la réduction de moitié du taux de mortalité infantile et l'amélioration de l'accès à l'éducation et à la santé ont été mis en doute. Les statistiques sur la pauvreté ont également été critiquées, le journal affirmant qu'entre 2010 et 2014, le taux de pauvreté a augmenté, contrairement à ce qui était officiellement annoncé, à savoir une réduction de la pauvreté. L'influence politique sur les statistiques officielles et la volonté d'attirer les fonds des donateurs ont été citées parmi les raisons de la falsification des données officielles (Wilson et Blood, 2019).

Dans un autre article de la Royal African Society, une analyse comparative de l'enquête intégrée sur les conditions de vie des ménages du Rwanda réalisée en 2005/06 et 2016/17 met en évidence des incohérences dans la population des jeunes âgés de 10 à 24 ans. L'analyse de la croissance de la population par âge entre ces deux périodes d'enquête indique que 580 000 jeunes âgés de 10 à 24 ans manquaient à l'appel et qu'il n'y avait aucune explication quant à la localisation de cette population (Ansoms et al., 2021).

Étude de cas n° 3 : Statistics South Africa

Statistics South Africa (Stats SA) est un département du gouvernement national établi en tant qu'organisation indépendante en vertu des lois sud-africaines. Le statisticien général de Statistics SA est nommé par le président et est tenu par la loi sur les statistiques de faire preuve d'indépendance professionnelle et d'impartialité dans l'exercice de ses fonctions et responsabilités. La loi établit un conseil des statistiques composé de membres provenant de diverses organisations ou groupes d'intérêt (Statistics South Africa, 2021 ; Statistics South Africa, 2020).

Stats SA produit et diffuse plus de 250 produits statistiques par an et a démontré sa capacité à réaliser des projets clés. Le BNS a pu atteindre un taux de réponse moyen de plus de 85 % dans les enquêtes auprès des ménages et des établissements, ce qui est conforme aux meilleures pratiques internationales. Au fil des ans, Stats SA a adopté les normes et pratiques internationales en matière de production et de diffusion des statistiques officielles (Statistics South Africa, 2020).

Stats SA a un taux de postes vacants de 19,2%, et 53,0% de tous les travailleurs sont des femmes. L'ONS offre continuellement des formations à ses employés afin d'améliorer leurs compétences et leurs capacités. Au cours de la mise en œuvre du plan stratégique 2015-2020, Stats SA a été en mesure d'atteindre systématiquement 80 % de son objectif tel que décrit dans le plan de travail. L'enquête sur la satisfaction des utilisateurs menée par Stats SA a montré que le département produit des statistiques crédibles et dignes de confiance, et plusieurs utilisateurs accèdent à ces statistiques à partir de son site Internet (Statistics South Africa, 2020). Stats SA a mis en place plusieurs initiatives telles que le programme de renforcement des capacités ISIBalo visant à former de jeunes statisticiens. Le BNS utilise divers canaux pour diffuser les statistiques officielles, comme Roambi, une application qui a été utilisée pour diffuser les données du recensement de 2011 (Statistics South Africa, 2021).

Bien que Stats SA ait été félicité au niveau international pour la production des statistiques de haute qualité, certaines de ses statistiques ont été critiquées à la fois localement et mondialement. Par exemple, les données du recensement démographique de l'Afrique du Sud sont mises en doute car elles dépassent celles d'un certain nombre de pays avancés (Van Belle, 2017). Les conclusions d'une étude sur l'utilisation des données disponibles pour faire connaître l'épidémie de COVID-19 en Afrique du Sud ont souligné que les méthodes utilisées par le gouvernement pour partager les informations sur la pandémie étaient inefficaces. Cela était dû à l'utilisation de différentes plates-formes de partage de données, ce qui obligeait l'utilisateur à naviguer pour obtenir des données exactes ; et les données fournies n'étaient pas dans un format lisible par ordinateur, ce qui nécessitait un traitement supplémentaire.

Cela a un effet négatif sur l'accessibilité, la simplicité et la lisibilité des informations partagées, ce qui a été identifié comme une préoccupation majeure des données partagées par le gouvernement sud-africain. L'étude note qu'il est nécessaire que les départements gouvernementaux impliquent de façon continue les utilisateurs de données et collaborent avec d'autres organisations pour produire et diffuser des données précises (Marivate et Combrink, 2020). Les allocations budgétaires à Stats SA ont diminué, ce qui a eu un impact négatif sur les opérations du BNS (Price, 2021).

Discussion sur les études de cas

Les trois études de cas indiquent que les trois INS sont établis en tant qu'organisations indépendantes, qu'ils suivent les normes et méthodes internationales dans la production de statistiques, qu'ils produisent des statistiques de qualité qui répondent

aux besoins des différents utilisateurs, y compris les décideurs politiques, qu'ils diffusent les statistiques officielles par le biais de diverses plateformes, les rendant ainsi disponibles et accessibles, qu'ils font participer les utilisateurs de données grâce à diverses plateformes, qu'ils utilisent ou explorent l'utilisation de sources de données non traditionnelles, qu'ils ont adopté l'utilisation des technologies modernes dans la production de données, qu'ils reçoivent un financement relativement adéquat du gouvernement, qu'ils disposent de ressources humaines relativement adéquates et qu'ils coordonnent le SSN. Cependant, les statistiques officielles produites par ces trois INS ont été critiquées comme étant inexactes, incohérentes et impartiales. Malgré ces critiques, il est évident que ces trois INS ont adopté des activités clés de l'approche de la chaîne de valeur dans la production, l'utilisation et la gouvernance des données et, par conséquent, d'autres pays africains peuvent les utiliser comme référence pour adopter l'approche de la chaîne de valeur dans leurs opérations statistiques.

7. Conclusion

Les statistiques officielles ont été identifiées comme faisant partie des défis liés à la lenteur du développement en Afrique car elles sont largement considérées comme étant de faible qualité. Il est donc nécessaire de renforcer l'état des statistiques officielles en Afrique en réexaminant la manière dont ces statistiques sont produites en Afrique dans le but d'informer les politiques et de suivre et évaluer les objectifs de développement aux niveaux national, régional, continental et international.

L'étude s'est concentrée sur la nécessité pour les INS d'intégrer l'approche de la chaîne de valeur dans la production de données, d'accroître l'utilisation des statistiques et d'améliorer la gouvernance des données afin d'améliorer la qualité des statistiques officielles pour une prise de décision judicieuse en Afrique. L'examen de la littérature existante a montré que les INS africains et les SSN respectifs sont confrontés à un certain nombre de défis, notamment la faiblesse des systèmes de données statistiques de base, la faible utilisation des sources de données non traditionnelles, l'absence d'une stratégie globale visant à impliquer les utilisateurs de données, la faible coordination des SSN, l'inadéquation des systèmes de diffusion des données, l'absence d'une stratégie visant à améliorer l'utilisation des statistiques officielles, l'insuffisance des financements, l'inadéquation des ressources humaines et les lacunes du cadre juridique entraînant un manque d'autonomie, entre autres. Des recommandations ont été formulées dans le but d'améliorer la production et l'utilisation des statistiques officielles, ainsi que la gouvernance des processus statistiques officiels.

Les études sont normalement menées à des périodes différentes et, par conséquent, la littérature existante peut ne pas refléter la position actuelle du sujet étudié. Il est donc nécessaire de mener des recherches plus approfondies, de préférence par le biais d'une enquête couvrant tous les pays africains où les INS africains et d'autres organisations à travers les SSN seraient interrogés sur la production de statistiques officielles, l'utilisation des statistiques officielles et la gouvernance des processus de statistiques officielles. En outre, les utilisateurs de données tels que les institutions de recherche seraient interrogés sur leurs expériences en matière d'utilisation des statistiques officielles.

8. Recommandations

a) **Renforcement des systèmes utilisés pour la collecte et le traitement des données administratives**

Pour combler les lacunes existantes en matière de données et satisfaire leurs besoins, les utilisateurs de données tels que le secteur privé, les organisations de la société civile, les universités et d'autres acteurs non étatiques ont recours à la production indépendante d'informations statistiques qu'ils utilisent dans le cadre de leurs activités. Le renforcement des systèmes de données administratives et l'utilisation de données provenant d'autres producteurs permettront de combler les lacunes en matière de données, d'améliorer la production de statistiques de qualité et de réduire les duplications dans la production de statistiques officielles. Cela peut être réalisé en renforçant la capacité des INS à coordonner le SSN et en créant des partenariats avec d'autres producteurs de données en dehors du SSN pour compléter les statistiques officielles. Des systèmes de données administratives efficaces et performants (par exemple, automatisés) réduiront les lacunes en matière de données, ce qui réduira ensuite la taille des échantillons pour les enquêtes et le nombre de variables à collecter dans les enquêtes/recensements, diminuant ainsi le coût de production des données et améliorant leur qualité. Cela améliorera la qualité des données statistiques de base produites par les SSN, et permettra de produire des statistiques officielles de qualité.

b) **Utilisation de sources de données non traditionnelles dans la production de statistiques officielles**

Les services nationaux de statistique africains doivent s'attaquer aux problèmes qui limitent l'accès, investir dans les technologies nécessaires au traitement et à l'analyse des données, et embaucher et retenir du personnel ayant les capacités et les compétences techniques pour traiter, analyser et interpréter les données provenant de sources non traditionnelles. Plus précisément, les pays africains doivent élaborer et mettre en œuvre des cadres juridiques qui protègent les données personnelles et garantissent la confidentialité des données pour pouvoir accéder à ces sources de données non traditionnelles et en tirer profit.

Les lois et réglementations adoptées en matière de protection des données doivent garantir que les données obtenues de toutes les sources et sous la garde des OSN et

d'autres organisations du SSN sont traitées avec la plus grande confidentialité. En outre, les organisations du SSN doivent mettre en place de solides mécanismes de sécurité des données afin de protéger les données dont elles ont la garde contre les attaques numériques en constante évolution (cyber-attaques).

Les OSN africaines doivent établir des partenariats avec les propriétaires de Big data, comme les entreprises, afin de créer un environnement propice au partage des données. En outre, les OSN africaines doivent collaborer avec des agences de TIC, des agences de protection des données, des agences de suivi et d'évaluation, des scientifiques et des analystes de données, entre autres, pour favoriser des interactions continues en rapport avec l'utilisation de nouvelles sources de données. Les pays africains doivent financer suffisamment leurs INS respectifs pour leur permettre d'acquérir les technologies modernes nécessaires au traitement et à l'analyse des données provenant de sources non traditionnelles.

c) Identification des besoins des différents utilisateurs et mise en place d'une plateforme nationale de consultation des utilisateurs

Les INS africains devraient renforcer le processus d'identification des besoins en données des différents utilisateurs, et ce processus devrait faire partie de leurs activités de routine. Ces bureaux devraient créer une plateforme de concertation où les utilisateurs de données, principalement les décideurs politiques au sein du gouvernement et les législateurs, sont encouragés à utiliser les statistiques officielles disponibles lors de la prise de décisions. Les agences statistiques en Afrique devraient développer des plateformes de consultation en ligne et mener régulièrement des enquêtes sur la satisfaction des utilisateurs, grâce auxquelles tous les types d'utilisateurs de données pourront fournir un retour d'information sur l'utilisation des statistiques officielles et leur niveau de satisfaction. Pour ce faire, les INS doivent développer une stratégie nationale de participation des utilisateurs, qui guidera le processus de consultation des différents utilisateurs et producteurs de données, l'obtention de leurs commentaires et expériences sur l'utilisation des produits et services statistiques officiels et l'intégration de ces commentaires dans la production des statistiques officielles.

d) Coordonner le système statistique national et la collaboration entre les systèmes statistiques africains

Comme souligné dans les Principes fondamentaux de la statistique officielle et la Charte africaine de la statistique, les INS africains doivent coordonner les systèmes statistiques nationaux afin de mettre en place des systèmes statistiques efficaces et cohérents et de garantir la production d'informations statistiques de qualité et comparables. Le cadre juridique établissant et régissant les opérations des INS africains devrait donner à ces bureaux l'autorité légale de coordonner les SSN en contrôlant et en évaluant la qualité des données collectées par les différentes agences

gouvernementales dans leurs pays respectifs. Dans le cadre juridique établi, les INS africains seront mandatés pour assurer la collaboration, l'harmonisation et la coordination entre les SSN.

Les organisations des systèmes statistiques africains doivent collaborer entre elles pour améliorer la production et l'utilisation des informations statistiques, et il est nécessaire d'établir des mécanismes d'évaluation par les pairs. Au niveau régional, la collaboration peut se faire à travers les Blocs économiques régionaux/ Communautés dans le but de produire des statistiques comparables. Les INS africains, par l'intermédiaire de l'Union africaine, doivent mettre en place un mécanisme d'évaluation par les pairs, dans le cadre duquel des évaluations périodiques des processus statistiques d'un INS seront effectuées par d'autres agences statistiques.

e) Utilisation de normes et de méthodes internationales dans la production des statistiques officielles

Les pays africains devraient continuellement mettre à jour les cadres d'échantillonnage ou en créer de nouveaux pour s'assurer que les échantillons tirés sont représentatifs de la population. Les services nationaux de statistique africains doivent intégrer et utiliser des normes et méthodes internationalement reconnues pour la production de différentes statistiques. Cela permettra d'améliorer la qualité et la comparabilité des statistiques officielles aux niveaux régional, continental et international.

Les OSN africaines doivent tirer parti de l'adoption des technologies modernes dans la production d'informations statistiques pour développer et adopter un système intégré de production de données, où les processus des différentes activités statistiques sont normalisés et liés par le développement et l'application de normes, méthodes et technologies modernes similaires. Cela permettra d'améliorer l'efficacité de la production des statistiques officielles, de réduire les coûts et le temps nécessaire à la production des résultats statistiques.

f) Financement d'activités pour la production des statistiques officielles en Afrique

Le financement destiné à la production de statistiques officielles en Afrique doit être prioritaire dans les budgets nationaux afin de garantir l'allocation de fonds suffisants pour la production de statistiques dans l'ensemble des SSN. Le financement des activités statistiques en Afrique par les bailleurs de fonds/partenaires de développement doit être coordonné et géré de manière centralisée afin d'en assurer l'efficacité grâce à un comité ou un fonds commun multi-bailleurs. Cela permettra de s'assurer que les activités statistiques financées par les donateurs/partenaires au développement sont alignées sur les priorités nationales.

Les besoins statistiques des pays africains doivent être ancrés dans les Stratégies nationales pour les statistiques de développement et synchronisés avec les plans et politiques de développement national, et les financements, y compris ceux des

donateurs, doivent être orientés vers ces stratégies. Cela augmentera la demande de statistiques officielles pour suivre et évaluer les priorités nationales et internationales, ce qui est fondamental pour attirer et maintenir le financement des activités statistiques. L'autonomie juridique des INS, le soutien politique aux statistiques et la coordination des SSN par les INS amélioreront également le financement des systèmes statistiques nationaux en Afrique.

Les INS africains devraient élaborer une stratégie de mobilisation des ressources et créer un bureau purement responsable de la mobilisation des ressources pour la réalisation des activités statistiques. Les missions des INS africains doivent être renforcées pour leur permettre de fournir des services techniques et de conseil payants afin d'augmenter les revenus générés en interne.

g) Comblent les lacunes en matière de compétences du capital humain dans les OSN africaines.

Les OSN africaines doivent mettre en œuvre les stratégies suivantes pour résoudre les problèmes de sous-effectif et de compétences techniques insuffisantes. Premièrement, les OSN africaines doivent embaucher des employés supplémentaires pour remédier aux pénuries. Les nouveaux employés pourraient inclure des analystes de données, des scientifiques de données, des ingénieurs de données et des mineurs de données qui ont la capacité d'extraire et de traiter des sources non traditionnelles de données et d'améliorer la production globale de statistiques officielles. Deuxièmement, les agences statistiques africaines doivent proposer des cadres de progression de carrière appropriés qui leur permettront d'embaucher et de retenir de jeunes professionnels, réduisant ainsi la rotation du personnel. Dans le cadre de cette stratégie, les INS doivent élaborer et mettre en œuvre des systèmes de gestion des performances dans lesquels les performances des employés sont évaluées et les récompenses accordées en fonction de ces performances.

Troisièmement, le développement d'une stratégie de relève permettra le transfert des compétences gestionnaires et techniques du personnel expérimenté aux nouveaux employés et assurera le bon déroulement des opérations. Quatrièmement, les OSN africaines doivent créer des systèmes de gestion des connaissances où les employés qui ont suivi une formation technique dans divers domaines partagent leurs connaissances et leurs compétences avec les autres employés.

Cinquièmement, les OSN africaines doivent élaborer des stratégies de formation et de développement dans lesquelles les aptitudes et compétences techniques de la main-d'œuvre existante sont identifiées et analysées, les compétences requises sont identifiées et des stratégies visant à combler les lacunes en matière de compétences sont élaborées. Sixièmement, les OSN africaines devraient créer et construire des partenariats avec des institutions académiques et d'autres communautés de données, y compris le secteur privé, afin de partager les connaissances techniques et les compétences dans les nouvelles méthodologies de production de données. Ces agences statistiques devraient également viser à créer des instituts de formation

technique en statistique où les stagiaires recevront une formation technique en matière de production de statistiques officielles.

h) Investissement dans les technologies modernes utilisées pour la production et la diffusion des statistiques officielles.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) jouent un rôle important dans tous les aspects de la production statistique, depuis la collecte des données jusqu'à leur diffusion. Le paysage des TIC est dynamique et évolue rapidement. Par conséquent, les INS doivent suivre ces changements rapides en investissant dans les technologies modernes par l'acquisition de matériel et de logiciels TIC modernes. L'acquisition et l'utilisation de technologies modernes permettront aux INS de développer de nouveaux produits et processus, leur permettant ainsi de surmonter les défis rencontrés lors de la production et de la diffusion des statistiques officielles. Cela permettra à son tour de réduire le coût de production des données et d'améliorer la qualité des statistiques produites. L'investissement dans les technologies modernes doit être couplé à l'embauche d'experts en TIC (analystes de données, scientifiques de données, ingénieurs de données, mineurs de données) et de jeunes professionnels pour réduire la pénurie d'employés et combler les lacunes existantes en matière de compétences, en particulier dans les technologies modernes.

i) Améliorer l'utilisation des statistiques officielles

Les INS africains doivent d'abord diffuser les informations et les produits statistiques dont ils ont la garde pour qu'ils soient utilisés par tous les utilisateurs. Ces produits statistiques doivent être publiés dans des formats conviviaux, faciles à utiliser et pouvant être intégrés à d'autres ensembles de données. Cela permettra aux utilisateurs d'accéder aux statistiques disponibles pour les utiliser, ce qui contribuera à l'identification des lacunes en matière de données. Cela renforcera également l'ouverture des données, améliorant ainsi la confiance dans les statistiques officielles en Afrique.

Deuxièmement, les BNS africains doivent développer une stratégie de plaidoyer pour l'utilisation des statistiques grâce à laquelle tous les utilisateurs seront informés de la disponibilité des différents produits statistiques, de la manière dont ils peuvent y accéder et de la façon dont ils peuvent les utiliser. Ces bureaux devraient également fournir un soutien aux utilisateurs de données et les détails sur la façon dont ce soutien peut être obtenu doivent être clairement communiqués. En outre, les INS africains doivent développer une stratégie de diffusion décrivant les lignes directrices pour la diffusion et la communication des statistiques officielles et les méthodes pour traiter les erreurs et faire des révisions.

Troisièmement, les INS africains devraient créer une plateforme participative où les utilisateurs de données, principalement les décideurs politiques, à travers le gouvernement et les législateurs, sont encouragés à utiliser les statistiques officielles

disponibles lors de la prise de décisions. L'implication des utilisateurs de données par les OSN en Afrique devrait être l'une de leurs activités principales et cela peut être réalisé en développant une stratégie d'implication des utilisateurs.

Quatrièmement, les pays africains doivent former régulièrement les fonctionnaires, en particulier les cadres de niveau intermédiaire, sur la manière d'analyser, d'interpréter et de communiquer les données pour une prise de décision efficace et efficiente au quotidien. Cinquièmement, les statistiques officielles doivent être intégrées dans les plans de développement des pays afin d'améliorer leur prise en compte par les fonctionnaires et les autres parties prenantes. Les plans de développement en Afrique devraient être synchronisés avec la production de statistiques officielles, de sorte que tous les indicateurs statistiques nécessaires au suivi et à l'évaluation des objectifs de développement soient clairement cartographiés et produits par les systèmes statistiques nationaux.

j) Améliorer la confiance vis-à-vis des statistiques officielles en Afrique

Il est nécessaire de renforcer la confiance vis-à-vis des statistiques officielles en Afrique afin d'accroître l'utilisation de ces statistiques pour une prise de décision fondée sur des preuves. Tout d'abord, les INS africains doivent veiller à respecter les principes fondamentaux de la statistique officielle dans la production de statistiques officielles, ce qui garantira la production d'informations statistiques de qualité grâce à l'indépendance et à l'impartialité professionnelles.

Deuxièmement, les INS africains doivent établir des dates et un calendrier de publication pour leurs produits statistiques réguliers et ad hoc. Cela permettra aux utilisateurs de données de connaître la date exacte à laquelle ils s'attendent à ce que les différents produits statistiques soient publiés et mis à la disposition de tous les utilisateurs. Les INS doivent communiquer rapidement tout changement apporté au calendrier de diffusion et les raisons de ces changements.

Troisièmement, la diffusion des statistiques officielles doit être assurée par les directeurs généraux des INS, ce qui permet à ces derniers d'exercer leur indépendance. Quatrièmement, il est nécessaire de renforcer les capacités des dirigeants des INS africaines sur les meilleures pratiques de production et de diffusion des statistiques officielles. Cela améliorera la capacité de la direction des OSN à faire participer les décideurs politiques et à plaider pour l'utilisation des statistiques officielles dans la formulation et l'évaluation des politiques. Les INS doivent développer des stratégies pour promouvoir l'utilisation des statistiques officielles au niveau politique, ce qui favorisera à long terme l'allocation de ressources adéquates pour les activités statistiques.

k) Améliorer la gouvernance des données au sein des OSN en Afrique

Le cadre juridique régissant la production de statistiques officielles en Afrique doit garantir que les statistiques sont exactes, pertinentes, opportunes, comparables, cohérentes et impartiales, conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle et à la Charte africaine de la statistique. Les INS africains devraient être

autonomes pour leur permettre de produire des statistiques officielles sans aucune interférence, ce qui garantira qu'ils exercent une indépendance professionnelle dans la production de données, améliorant ainsi la crédibilité et la confiance des statistiques officielles. La législation sur la production de statistiques officielles doit donc être ancrée sur les principes fondamentaux de la statistique officielle et la Charte africaine de la statistique, qui garantit la production des statistiques officielles de qualité.

En ce qui concerne la planification de la continuité, les INS africains doivent élaborer et mettre en œuvre une stratégie de continuité qui permettra le transfert des compétences gestionnaires et techniques du personnel expérimenté aux nouveaux employés et assurera le bon déroulement des opérations même après le départ du personnel expérimenté. En ce qui concerne la stratégie d'entreprise, les INS africains doivent élaborer et mettre en œuvre des plans stratégiques et des stratégies nationales pour les statistiques de développement qui guideront la mise en œuvre des différentes activités statistiques et des activités de soutien connexes. Les INS africains doivent élaborer et mettre en œuvre des plans d'achat pour les différentes activités statistiques afin de garantir l'achat en temps voulu des matériaux et services nécessaires. Les INS africains devraient également s'efforcer d'obtenir des espaces de bureaux adéquats afin d'offrir un environnement de travail favorable à leurs employés. Les agences statistiques nationales africaines qui n'ont pas développé de DQAF doivent élaborer et mettre en œuvre ces cadres pour garantir la production des statistiques de qualité.

Références

- African Union Commission. 2009. African Charter on Statistics. Addis Ababa: African Union Commission.
- African Union Commission, African Development Bank, United Nations Economic Commission for Africa and Africa Capacity Building Foundation, 2017. Strategy for the Harmonization of Statistics in Africa, 2017-2026, SHaSA 2. Addis Ababa: African Union Commission.
- Ansoms, A., Cottyn, I., Niyonkuru, R.C. and Vrelust, T. 2021. “The disappearance of half a million young people from Rwanda’s stats”. *Royal African Society*, London. <https://africanarguments.org/2021/01/the-disappearance-of-half-a-million-young-people-from-rwandas-stats/> (accessed 02 November 2021).
- Australian Bureau of Statistics. 2019. Corporate Plan 2019-20. Belconnen: Australian Bureau of Statistics.
- Australian Bureau of Statistics. 2021. ABS Consultation Hub. <https://www.abs.gov.au/about/consultation> (accessed 7 September 2021).
- Bruno, M. et. Al. 2020. “Census metadata driven data collection monitoring: The Ethiopian experience”. *Statistical Journal of the IAOS*, 36: 67–76.
- Devarajan, S. 2013. “Africa’s statistical tragedy”. *Review of Income and Wealth*, Series 59, Special Issue. DOI: 10.1111/roiw.12013.
- European Commission, Statistics Sweden and Eurostat. 1999. “Quality Work and Quality Assurance within Statistics”. Statistics Sweden, Stockholm.
- Ghana Statistical Service – GSS. 2020. Corporate Plan, 2020-2024. Accra: Ghana Statistical Service.
- Government of Malawi. 2019. 2018 Malawi Population and Housing Census: Main Report. Zomba: National Statistical Office.
- Howard, C. 2019. “The politics of numbers: Explaining recent challenges at the Australian Bureau of Statistics”. *Australian Journal of Political Science*, 54:1, pp. 65–81, DOI: 10.1080/10361146.2018.1531110.
- International Telecommunication Union – ITU. 2016. Big data for measuring the information society: Country report – Kenya. Addis Ababa: International Telecommunication Union.
- Kenya National Bureau of Statistics - KNBS. 2019. 2019 Kenya Population and Housing Census: Volume I on Population by County and Sub-County. Nairobi: Kenya National Bureau of Statistics.
- Kenya National Bureau of Statistics – KNBS. 2018. 2018–2022 Strategic Plan. Nairobi: Kenya National Bureau of Statistics.

- Kenya National Bureau of Statistics – KNBS. 2019. Kenya Strategy for the Development of Statistics, 2019/20–2022/23. Nairobi: Kenya National Bureau of Statistics.
- Marivate, V. and Combrink, H.M. 2020. “Use of available data to inform the COVID-19 outbreak in South Africa: A case study”. *Data Science Journal*, 19: 19, pp. 1–7. DOI: <https://doi.org/10.5334/dsj-2020-019>.
- Namibia Statistics Agency – NSA. 2017. Strategic Plan 2017/18–2021/22. Windhoek: Namibia Statistics Agency.
- National Institute of Statistics of Rwanda – NISR. 2019. The Third National Strategy for the Development of Statistics, NSDS3. Kigali: National Institute of Statics Rwanda.
- National Institute of Statistics of Rwanda – 2021. Data revolution. Kigali: National Institute of Statistics of Rwanda. <https://www.statistics.gov.rw/content/data-revolution> (accessed 31 August, 2021).
- Partnership in Statistics for Development in the 21st Century - PARIS21 and The Mo Ibrahim Foundation – MIF. 2021. “Bridging the data-policy gap in Africa: Recommendations to national statistical officers and governments to enhance the production and use of data for evidence-based policymaking. Paris: PARIS21 Secretariat and MIF.
- PARIS21. 2018. Good practices for sustained financing of national statistics. PARIS21 Discussion Paper No. 12, Paris.
- Porter, M.E. 1985. *Competitive advantage: Creating and sustaining superior performance*. New York: The Free Press.
- Price, A. 2021. “Stats SA ‘throttled’ by budget cuts, requires extra funding to combat brain drain”. *The Mail and Guardian*, Johannesburg. <https://mg.co.za/business/2021-03-19-stats-sa-throttled-by-budget-cuts-requires-extra-funding-to-combat-brain-drain/> (accessed 02 November 2021).
- Republic of Kenya. 2021. “Kenya shares its census technology with other African countries,” Republic of Kenya, Nairobi. <https://www.president.go.ke/2021/04/01/kenya-shares-its-census-technology-with-other-african-countries/> (accessed 31 August, 2021).
- Statistics Botswana. 2015. Strategic Plan 2015-2020. Gaborone: Statistics Botswana.
- Statistics South Africa. 2020. Strategic Plan 2020/2021– 2024/2025. Pretoria: Statistics South Africa.
- Statistics South Africa. 2021. ISibalo Capacity Building Programme. http://www.statssa.gov.za/?page_id=6454 (accessed 12 October 2021).
- Telford, J., Araghi, R. and Samson, P. 2017. Modernization processes in National Statistical Offices - Transforming the Australian Bureau of Statistics. Belconnen: Australian Bureau of Statistics.
- United Nations. 2021. *The handbook on management and organization of national statistical systems* (4th Edition). New York: United Nations.
- United Nations Conference on Trade and Development – UNCTAD. 2020. Data protection and private legislation worldwide. Geneva: UNCTAD. <https://unctad.org/page/data-protection-and-privacy-legislation-worldwide> (accessed 02 November 2021).
- United Nations Economic and Social Council. 2013. *Fundamental Principles of Official Statistics*. New York: United Nations Economic and Social Council.
- United Nations Economic Commission for Africa – UNECA. 2020. 2020 round of population and housing censuses in Africa. Addis Ababa: UNECA.

- United Nations Economic Commission for Africa - UNECA. 2020. Guidelines for developing an integrated user engagement strategy for national statistical systems. Addis Ababa: UNECA.
- United Nations Economic Commission for Africa – UNECA. 2020. Progress report on the implementation of the 2008 System of National Accounts. Addis Ababa: UNECA.
- United Nations Economic Commission for Africa – UNECA, African Union, African Development Bank and United Nations Development Programme, 2017. 2017 Africa sustainable development report: Tracking progress on Agenda 2063 and the Sustainable Development Goals. Addis Ababa: UNECA.
- United Nations Economic Commission for Africa – UNECA, United Nations Development Programme – UNDP, International Development Research Centre of Canada and World Wide Web Foundation, 2016. The Africa data revolution report 2016: Highlighting developments in African data ecosystems. Addis Ababa: ECA Printing and Publishing Unit.
- United Nations Economic Commission for Europe – UNECE. 2018. Recommendations for promoting, measuring and communicating the value of official statistics. Geneva: United Nations.
- United Nations Economic Commission for Europe – UNECE. 2019. Generic Statistical Business Process Model (GSBPM). Geneva: United Nations.
- United Nations Statistical Commission. 2020. Report of the Global Working Group on Big Data for Official Statistics. New York: United Nations Statistical Commission.
- United Nations Statistical Commission. 2019. The Global Statistical Geospatial Framework. New York: United Nations Statistical Commission.
- United Nations Statistics Division. 2020. Report on the results of the UNSD survey on 2020 round population and housing censuses. New York: United Nations Statistics Division.
- United Nations Statistics Division and World Bank. 2020. Monitoring the state of statistical operations under the COVID-19 pandemic: Highlights from a global COVID19 survey of National Statistical Offices. New York: United Nations Statistics Division.
- United States Census Bureau – 2020. 2020 census questionnaires and instructions. Washington DC: United States Census Bureau. https://www.census.gov/programs-surveys/decennial-census/technical-documentation/questionnaires.2020_Census.html (accessed 31 August, 2021).
- Van Belle, J.P. 2017. The South Africa country data report. Centre for Information Technology and National Development in Africa (CITANDA). Cape Town: University of Cape Town.
- Wilson, T. and Blood, D. 2019. “Rwanda: Where even poverty data must toe Kagame’s line”. *Financial Times*, London. <https://www.ft.com/content/683047ac-b857-11e9-96bd-8e884d3ea203> (accessed 02 November 2021).
- World Bank. 2021. *World Development Report 2021: Data for better lives*. Washington DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-1600-0



Mission

Renforcer les capacités des chercheurs locaux pour qu'ils soient en mesure de mener des recherches indépendantes et rigoureuses sur les problèmes auxquels est confrontée la gestion des économies d'Afrique subsaharienne. Cette mission repose sur deux prémisses fondamentales.

Le développement est plus susceptible de se produire quand il y a une gestion saine et soutenue de l'économie.

Une telle gestion est plus susceptible de se réaliser lorsqu'il existe une équipe active d'économistes experts basés sur place pour mener des recherches pertinentes pour les politiques.

www.aercafrica.org/fr

Pour en savoir plus :



www.facebook.com/aercafrica



www.instagram.com/aercafrica_official/



twitter.com/aercafrica



www.linkedin.com/school/aercafrica/

Contactez-nous :

Consortium pour la Recherche Économique en Afrique
African Economic Research Consortium

Consortium pour la Recherche Économique en Afrique
Middle East Bank Towers,

3rd Floor, Jakaya Kikwete Road

Nairobi 00200, Kenya

Tel: +254 (0) 20 273 4150

communications@ercafrica.org